**Récapitulatif des actions à mener pour l’immatriculation à la sécurité sociale**

**Pour la sécurité sociale :**

1. **Les étudiants calédoniens nés en Métropole récupèrent leur numéro en écrivant à Nantes (l’adresse et la procédure sont sur notre site)**
2. **Les étudiants calédoniens nés en Nouvelle Calédonie nous donnent leur copie couleur de passeport et leur acte de naissance avec filiation. Nous envoyons ces documents à Nantes pour déclencher la délivrance d’un numéro de sécurité sociale.**
3. **Vous vous inscrivez sur la plateforme**[**https://etudiant-etranger.ameli.fr/**](https://etudiant-etranger.ameli.fr/)
4. **Le fait que nous ayons envoyé votre fichier devrait permettre que vous ayez un numéro de sécurité sociale rapidement.**
5. **Lorsque sur la plateforme vous recevez ce message**

|  |
| --- |
| **Au revoir!** |
| **Nous ne pouvons donner suite à votre demande d'inscription car votre situation ne le permet pas : Un numéro d'immatriculation vous a déjà été attribué.** **Nous vous invitons donc à prendre contact avec la caisse du lieu de votre résidence.** **Votre correspondant de la sécurité sociale étudiante.**  |

**Cela veut dire que vous avez votre numéro de sécurité sociale et il faut aller comme indiqué sur le message à la Caisse primaire d’assurance de votre lieu d’habitation : CPAM.**

**Pour vous aider dans votre démarche je vous envoie un courrier. Lorsque vous avez reçu le message de au revoir, faites une copie et allez à la CPAM avec le courrier et la copie de l’écran.**

**Ceux qui ne sont pas encore immatriculés ont reçu un numéro provisoire et ils l’utilisent comme un numéro normal en attendant le message de AU REVOIR.**

**Je vous rappelle que dès maintenant vous avez une couverture sociale, vous pouvez aller chez le médecin. Il faudra juste faire l’avance et envoyez vos feuilles de remboursement à cette adresse**

**CPAM de la VIENNE**

**Service Etudiants étrangers et des collectivités d’outre-mer**

**41 rue TOUFFENET**

**86043 POITIERS CEDEX 9**